



MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

2^{ème} Semestre
2016

L'AVENIR DE NOTRE SANTÉ NOUS CONCERNE



Maison de Santé pluridisciplinaire, le projet

SOMMAIRE

<i>Informations et Contacts</i>	P2
<i>Edito</i>	P3
<i>Actualités</i>	P4
<i>Mirande Autrefois</i>	P5
<i>Communication</i>	P5
<i>Cadre de Vie</i>	P6
<i>Dossier : Maison de Santé pluridisciplinaire, le projet</i>	P7
<i>Pêle-mêle de Photos</i>	P10
<i>Actions sociales et solidarité</i>	P12
<i>Environnement et Travaux</i>	P12
<i>Vie Associative</i>	P13
<i>Education et Jeunesse</i>	P15
<i>Libre Expression des Conseillers</i>	P16
<i>Etat Civil</i>	P17
<i>Souvenirs</i>	P17
<i>Culture et Patrimoine</i>	P19
<i>Programme Fêtes de Fin d'Année</i>	P20

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE :

www.mirande.fr / contact@mirande.fr

Tous les services sont ouverts **du lundi au vendredi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil	05 62 66 52 87
Etat Civil	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire	05 62 66 86 35
Police Municipale	05 62 66 86 99
Services Techniques	05 62 66 86 39
Service des Sports	05 62 66 86 32
Comptabilité	05 62 66 86 38
Ressources Humaines	05 62 66 86 36
CCAS	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 87 22

ÉCOLE DE MUSIQUE :

18, bd Centule III - 05 62 66 67 10

OFFICE DE TOURISME :

05 62 66 68 10 - www.tourisme-mirande-astarac.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de Tourisme et sur demande.

MÉDIATHÈQUE : Le Colisée 05 62 05 15 71.

Ouverture le lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h. *Le jeudi sur rdv pour les scolaires.*

CINÉMA : Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

05 62 66 54 24 ou www.cine32.com

LES HORAIRES DU BUS :

www.mirande.fr/viepratique/transport ou www.ter.sncf.com



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

SES SERVICES :

Opération jeunes : Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes.

(dossier téléchargeable sur le site internet).

Camping de l'île du pont* :**

possibilité de locations de Châlets / Mobil Home.

05 62 66 64 11

Centres aérés : Le Pitchounet (3-5 ans) et le Cadichon (6-12 ans) accueillent vos enfants rue Elie Duffort chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site. *(pré-inscriptions obligatoires).*

Pitchounet : 06 27 78 71 60

Cadichon : 06 13 32 56 13

Relais d'Assistants Maternelles - LES PETITS POUCEES :

Rue Elie Duffort : Accueil des parents et des assistantes maternelles sur rendez-vous le vendredi de 13h30 à 16h30. Animations le vendredi de 9h à 11h30.

09 72 53 68 50 - ram@coeur-dastarac.fr

Ludothèque : rue Elie Duffort.

hors vacances scolaires : le mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30

pendant les vacances scolaires : le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h30

09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39

mail : ludotheque@coeur-dastarac.fr

Multi-accueil « Lous Pitchous » :

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet), tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Renseignements au 05 62 58 30 91 ou 05 62 66 95 86.

POUR LES FERMETURES DE CHAQUE STRUCTURE MERCI DE VOUS RENSEIGNER EN APPELANT CHACUNE D'ENTRE ELLES.

RÉSEAU DE SERVICE PUBLIC :

Permanences d'Organismes Administratifs

Conciliateur de Justice : Le dernier mardi de chaque mois

de 10h à 12h - M. MAILHE : 05 62 63 40 42.

CDAD : (Conseil Départemental d'Accès au Droit, consultation juridique - 08 26 30 20 32) - **1^{er} lundi de 9h à 12h tous les 2 mois.**

Armée de Terre : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 15h45 à 16h45.

SOHO-SOLO : Consultation informatique libre sur le net s'adresser à l'accueil de la mairie ou au **05 62 66 52 87**

AHA : Association Handicap Auditif du Gers

Contact: 06 82 96 51 74 / aha.gers@wanadoo.fr

AFCCG-GERS : Des Professionnels du Couple et de la Famille à votre Ecoute, Conseil Conjugal et Juridique au **06 08 57 79 78**

UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques **Contact : 05 62 60 30 36/ 32@unafam.org**

CMFG : Centre de Médiation Familiale du Gers

Site Internet : cmfg.fr - 05 62 60 26 97 / contact@cmfg.fr

AAC : Association pour l'audit des aptitudes et du comportement **Contact : 05 35 54 13 52 / 04 78 32 84 79**

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

pour vos démarches CAF, CPAM...

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 16h30 et vendredi : de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 16h30



Madame, Monsieur,

Vous vous intéressez à Mirande, sans y être domicilié, vous souhaitez recevoir le magazine municipal nous pouvons vous l'adresser moyennant une participation annuelle aux frais d'envoi et d'édition de 10 euros, merci de nous retourner le coupon réponse accompagné de votre règlement.

Abonnement à MIRANDE INFOS (MI)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-m@il :

Nombre d'abonnement (s) de MI.....X 10€ =.....€, montant de mon chèque libellé à l'ordre du Trésor public, ci-joint.

à retourner à

Mairie de Mirande, service communication,
Bd Clémenceau - BP53- 32300 MIRANDE

Chères mirandaises
et Chers mirandais,

2016 s'achève sur un contexte mondial, européen et national toujours plus complexe, elle laisse place à une année décisive quant à l'avenir de notre pays et de nos territoires.

En effet nous serons appelés à nous exprimer pour élire notre Président de la République. Dans un climat de crise profonde notre chef de l'Etat aura la lourde responsabilité de prendre les bonnes décisions qui permettront à la France et l'Europe de recouvrer confiance, stabilité et j'espère croissance.

Si je me permets d'aborder ces réflexions c'est parce qu'elles ne sont pas si lointaines de nos préoccupations mirandaises.

Les réformes entreprises dans notre pays découlent de ces contraintes internationales et nous héritons de leurs conséquences dans nos collectivités territoriales, notamment au niveau des communes qui ont de plus en plus de charges déléguées par l'État sans que l'on nous en fournisse réellement les moyens.

Le dossier de ce numéro traite de la future Maison de Santé, projet porté par la municipalité en étroite collaboration avec l'Association Mirande Medical et soutenu par l'Etat. Cette structure est une nécessité pour pallier la désertification médicale sur notre territoire tout en dynamisant le centre-ville, permettant en outre la réhabilitation d'un des bâtiments remarquables de notre commune.

En début d'année se concrétisera, comme l'exige la réforme territoriale, la mutualisation de services communs entre différentes collectivités, mairies, communautés de communes.

2017 sera également l'occasion de nous retrouver, je vous donne d'ores et déjà [rendez-vous sous la halle le samedi 7 janvier à 11h30 autour d'un apéritif qui nous permettra d'échanger en toute convivialité.](#)

A présent, je vous propose d'effectuer, comme nous avons l'habitude de le faire dans ce magazine municipal, une rétrospective de l'actualité mirandaise des six derniers mois :

Des fêtes d'été à celles de fin d'année en passant par la rentrée scolaire, la journée des associations, les rencontres du jumelage, la célébration des 150 ans du Grand Orgue de l'Eglise Sainte Marie, à la réfection de notre patrimoine urbain, autant d'éléments gages de la qualité de vie que nous souhaitons conserver et développer, confirmant notre label Cittaslow.

Événements, projets, actions, réalisations concrétisent notre investissement et travail quotidiens au service des mirandaises et mirandais. Mon équipe et moi-même sommes fiers d'initier et d'encourager l'amélioration des conditions de vie de notre bastide si chère à nos cœurs.

Chères Mirandaises, Chers Mirandais,

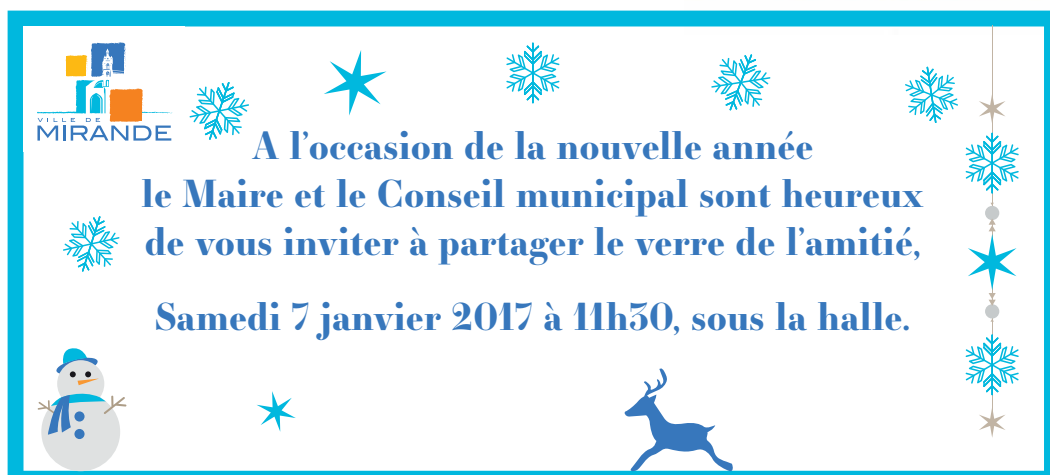
Je vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente pour 2017 tous mes vœux de joie, santé et réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.


Pierre BEAUDRAN

Maire de Mirande



Crédit photo : Marine LEMON



 **A l'occasion de la nouvelle année**
le Maire et le Conseil municipal sont heureux
de vous inviter à partager le verre de l'amitié,
Samedi 7 janvier 2017 à 11h50, sous la halle.

➔ MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS

AU SEIN DE NOS INSTITUTIONS :

■ **Gendarmerie** : Le commandant Alexandre RICHARD a pris ses fonctions à la direction de la communauté de Brigades en fin d'été permettant une retraite au capitaine MELAT, le Lieutenant Stéphane GERMA commande la brigade de Mirande.

■ **Centre d'incendie et de secours principal de Mirande** Le lieutenant Guy CAVILLON poursuit sa carrière depuis le 1er décembre à AUCH dans le Groupement des Affaires Administratives et Financières. Le Lieutenant Eric PAULEAU, actuel adjoint au chef de centre d'Auch lui succèdera en début d'année. Jacques RORAI assure l'intérim comme responsable.

■ **Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne** : En raison d'une nouvelle composition du conseil communautaire (décision préfectorale du 12 juillet), un siège supplémentaire a été pourvu par Pierre LARAN, conseiller délégué à l'animation et aux commerces de Mirande, élu à la majorité du conseil municipal le 1er septembre.

■ **Mairie**, nous souhaitons une agréable retraite à **Maryse DEO**, agent administratif au service des mirandais depuis 1993 d'abord au CCAS puis au service du personnel de la Mairie de 2004 à 2016 et à Robert IGLESIAS, agent du service technique.

■ **A la direction du Lycée Alain Fournier et du Collège de l'Astarac**, M. Eric BERNARD succède à Mme Véronique MAGNIER au poste de Proviseur.

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES MIRANDAISES :

■ **Nathalie DULAU, Anne MANFREDI, J-Luc GROUSSET, Julie CLAVON**, ont installé leur cabinet

➔ À NOTER

■ **Mirande EMPLOYEUR PARTENAIRE des sapeur-pompier** : Pour la deuxième fois consécutive la Mairie de Mirande a reçu le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompier » au titre des années 2015-2016-2017. Label instauré par le ministère de l'intérieur pour valoriser les employeurs publics ou privés qui réalisent un effort particulier dans le domaine de la disponibilité des sapeurs-pompier.



■ **Formation PSC1 des agents de la Ville de Mirande** : Fin 2015, Monsieur le Maire a engagé la commune de Mirande dans une démarche de prévention des risques professionnels visant à améliorer la sécurité des agents de la Ville de Mirande sur leurs postes de travail. Un plan d'actions correctives comprend, notamment, la formation de tous les agents en secourisme (PSC1 : Prévention Secours Civiques de niveau1). Notre commune s'inscrit ainsi comme « ville modèle » puisque 100 % de ses agents seront formés en secourisme avant la fin de l'année : une première dans le département du Gers.

■ **Déclaration obligatoire de la présence de termites dans votre Habitation** : La lutte contre les termites nécessite une action collective. Afin de faciliter l'action des pouvoirs publics et l'information de tous, la loi n°99-471 du 8 juin 1999 a institué une obligation

d'Infirmiers Libéraux au 5 rue de l'Evêché à partir du 1er décembre. 05 62 66 81 79.

■ **Julia PERRIN**, sage-femme vous reçoit rue de l'abbaye. En plus du suivi de grossesse, elle propose des consultations de contraception et de suivi gynécologique. 06 11 50 66 64.

■ **David LACROIX**, sous l'enseigne MD AUTO, vend des véhicules d'occasion à la Station Total / Route d'Auch.

■ Le salon de thé, rue de Rohan, **Aux Couleurs Du Monde** réalise de la cuisine orientale pâtisserie, couscous, tajine, plats cuisinés à emporter
auxcouleursdumonde@yahoo.com - 07 87 34 62 42

■ **Danièle ARNAULT**, Hypno thérapeute, s'est installée 2 rue Gambetta 06 30 27 97 50

■ **Tristan MIQUEL** a créé rue des Clarisse, GERS FORMATION, un organisme assurant diverses formations notamment en matière de sécurité, et des métiers de l'informatique 06 82 21 95 28

■ **Hubert FERMIN** a ouvert la Boulangerie Pâtisserie DES HISTOIRES GOURMANDES, 18 avenue Jean Mermoz. 05 62 58 36 85

■ **M. CADILLON**, pharmacien a racheté et réuni les deux Pharmacies du centre-ville dans les locaux du 1 place d'Astarac, le personnel est repris dans son intégralité.

■ **M. CASTAING**, pharmacien, succède à Mesdames MASSOL et MOTHES à partir de janvier 2017

Nous souhaitons à tous nos pharmaciens mirandais Messieurs et Mesdames TAJAN, THIRY, MASSOL et

de déclarer la présence de termites lorsque celle-ci est connue.

La déclaration peut se faire sur le formulaire CERFA disponible sur internet ou sur le site de la Mairie. Elle peut également être faite sur papier libre.

La déclaration doit être faite dès que la présence de termites est connue dans un immeuble bâti (une construction) ou non bâti (un terrain nu). La personne qui fait la déclaration n'a pas besoin de prouver qu'il s'agit bien de termites (il n'est pas obligatoire de fournir un constat d'expert), mais la déclaration doit donner les indices révélateurs de la présence de termites.

Qui doit utiliser ce formulaire ?

La déclaration doit être faite par l'occupant de l'immeuble contaminé par les termites. A défaut d'occupant, c'est le propriétaire. Pour les parties communes des immeubles en copropriété, c'est le syndicat des copropriétaires.

Comment utiliser ce formulaire ?

Remplissez chacune des rubriques du formulaire (à l'exception du numéro d'enregistrement) : Datez et signez le formulaire, joignez l'état parasitaire si vous en disposez. A votre choix vous pouvez :

· l'adresser par courrier à Monsieur le Maire de Mirande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,

· le déposer contre décharge au service urbanisme de la Mairie.

■ **Acquisition de La Résidence Lézian** : Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Mirande s'est porté acquéreur auprès de la société HLM « le Toit familial de Gascogne » qui était propriétaire suivant bail emphytéotique, des 21 logements de la résidence pour un montant de 640 000 euros. Le conseil municipal a accepté de garantir l'emprunt sollicité par le CCAS.

URGENT !!!

DEMARCHE POUR S'INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE

Se présenter à la Mairie, le 31 décembre 2016 (permanence de 9 h à 12 h) au plus tard muni(e) de :
1 justificatif d'identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité.

1 justificatif de domicile récent : facture eau, EDF, gaz, téléphone, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer délivrée par un organisme social ou agence immobilière, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation, dernier bulletin de salaire ou titre de pension.

Si l'électeur est hébergé chez un tiers, fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant accompagné de sa pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur

d'hébergement ainsi qu'une preuve de l'attache du demandeur au domicile de ce dernier.

Si l'électeur est un jeune sans activité vivant au domicile parental fournir le justificatif de domicile d'un des parents accompagné de sa pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur d'hébergement.

Si vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste électorale mais que votre adresse sur Mirande est erronée, que votre état civil a changé... merci de nous le signaler.

Dans le cas d'un déménagement au sein de la commune de Mirande, votre changement d'adresse peut entraîner un changement de bureau de vote dans ce cas il faudra présenter au Service Election de la Mairie un justificatif de domicile récent mentionnant votre nouvelle adresse.

MIRANDE AUTREFOIS

➔ MAISON DE SANTE : HISTOIRE D'UNE VOCATION MULTIPLE

Beaucoup de Mirandais se rappellent leur Ecole Primaire Supérieure, leur Collège ou leur Lycée, puis leur Centre (1980) devenu Hôtel (1989) des Impôts. Ce bâtiment imposant, au Levant de la Bastide, restera aussi dans les mémoires le Couvent des religieuses Clarisses de 1632 à 1790. Sait-on qu'il fut auparavant siège du Gouverneur (militaire) de Mirande ? Que pendant la Révolution, ce « bien national » devint successivement centre de réclusion pour les suspects, entrepôt de grains pour les armées, garage pour véhicules, maison de détention pour déserteurs ? Que l'ancienne chapelle des Clarisses hébergea une classe primaire en 1833, le Tribunal en 1854, la Justice de Paix de 1871 à 1878, et faillit même abriter un théâtre en 1797 ou un musée en 1879 ? Nos anciens se souviennent en revanche que les deux Ecoles Primaires Supérieures servirent d'Hôpitaux Militaires pendant les deux Guerres Mondiales. Une

vocation médicale qui n'est pas nouvelle, à proximité de la place de la République, et qui ne demande qu'à renaître pour le plus grand bien des Mirandais. (par l'Atelier d'Histoire Locale, section du Renouveau de la Bastide)



COMMUNICATION

➔ TÉLÉ-SERVICES : LA FIN DE LA PLATEFORME SIP

Voilà près d'un an et demi, la ville lançait, sur son site internet, ses premiers télé-services à l'aide de la plateforme SIP de la Région Midi-Pyrénées.

Offrir aux mirandais la possibilité de faire des demandes administratives, aux associations les demandes d'utilisation des moyens de communication, aux artisans les demandes d'occupation du domaine public ... et ce 24h/24 était l'objectif premier de la démarche.

L'offre s'est élargie. 13 télé-services sont désormais proposés.

Plus de 400 demandes ont été enregistrées et traitées à ce jour, dans le respect des délais.

La Région a depuis fusionné avec Languedoc-Roussillon. La fin de la plateforme SIP a été annoncée pour fin décembre.

Sachez que les élus et les agents des services municipaux travaillent à trouver des solutions adaptées à vos besoins, afin de maintenir et développer cette relation citoyen-service public.

Tout sera mis en œuvre afin que la transition avec le nouveau système se fasse rapidement et nous vous prions par avance d'excuser les désagréments éventuels.



CADRE DE VIE

➔ RÉVISION DU PLU : LA CONCERTATION SE POURSUIT

En complément à l'exposition d'information permanente depuis le 30 Mai 2016 dans le hall de la Mairie sur la révision en cours du PLU, une 1ère réunion d'information publique s'est tenue en mairie le 26 Octobre 2016 à 20 h.

Elle a permis aux bureaux d'études Citadia/Even d'exposer aux concitoyens présents la démarche de révision, d'expliquer le cadre réglementaire fixé par les lois et de présenter les différents diagnostics réalisés à l'échelle de Mirande.

TRAME VERTE ET BLEUE : UNE NOUVELLE NOTION DU PLU EXPLIQUÉE PAR LE CPIE

La municipalité a travaillé en partenariat avec le CPIE afin d'expliquer au plus grand nombre cet enjeu autour de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels.

Cela s'est concrétisé autour de 4 axes :

■ **une exposition** grand public pendant 1 mois à la mairie en septembre/octobre

■ **des ateliers pédagogiques** autour de l'exposition pour les

classes de CM de l'école E. Duffort sur 4 mercredis

■ **une sortie nature** grand public pour découvrir la cistude, espèce de tortue aquatique protégée présente dans un étang non loin du lycée agricole le samedi 1er octobre

■ **une formation** sur la trame verte et bleue et la lecture paysage à destination des élus.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été débattu en Conseil Municipal le 21 Novembre 2016.

Une réunion d'échange avec les Personnes Publiques Associées avait également lieu le même jour.

Pour rappel, un registre de concertation dans lequel vous pouvez inscrire vos observations concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme, est tenu à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Si vous êtes éloignés de Mirande, ou dans l'impossibilité de vous déplacer vous pouvez participer à la concertation en consultant l'ensemble des documents mis en ligne sur www.mirande.fr

Une observation ?



Indiquez la par le biais du formulaire contact du site en sélectionnant le destinataire «Révision du PLU»

Par courrier à l'adresse suivante : M. le Maire de Mirande Service Urbanisme - Hôtel de Ville - 32300 MIRANDE.

Votre (vos) observations seront annexées au registre de concertation.

➔ DE NOUVELLES ILLUMINATIONS POUR NOËL

■ **Noël à Mirande** : Le sapin de cette année a été offert à la ville par M. et Mme Duffar, il a 20 ans ! Planté à l'entrée de la piscine municipale par M. Gensac alors agent du service espaces verts, sa hauteur était devenu imposante pour le lieu. Décoré, illuminé, il devient pour Noël, le roi de la place d'Astarac.

■ **De nouvelles illuminations pour Noël** : Pour 2016, les anciennes guirlandes en traversée de rue sont progressivement

remplacées par des éclairages LED moins gourmands en énergie. La mairie s'est parée de cascades lumineuses aux fenêtres. Ce renouvellement va également s'étaler sur les prochaines années afin de donner aux rues de Mirande un plus bel air de fête !

De quoi ravir tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant ou tout simplement le goût de la magie de Noël.



➔ LA POLICE MUNICIPALE VOUS RAPPELLE



■ **Zone bleue** :

Le centre-ville de Mirande (place Astarac, rue Victor Hugo, rue de Rohan, rue P.Wilson et début de la rue Gambetta) dispose d'une zone de stationnement à durée limitée (1h30, arrêté municipal du 31/05/2016). Le but est de faciliter l'accès aux différents commerces et services de la ville. N'oubliez donc pas d'apposer en évidence votre disque de stationnement lorsque vous laissez votre véhicule dans cette zone.

■ **Le bruit** :

Beaucoup de personnes se plaignent fréquemment en ville du bruit sous toutes ses formes.

Travaux, aboiement de chien, musique... La réglementation en vigueur est accessible sur le site de la Mairie à l'onglet Police Municipale (nuisances sonores). Si parfois il n'est pas possible de faire autrement, dans beaucoup de cas, faire preuve d'un plus grand civisme amènerait à plus de tranquillité. Si le dialogue est à prévaloir en premier lieu, la Police Municipale et la Gendarmerie restent à votre disposition pour gérer d'éventuels conflits.

■ **Les chats Mirandais** :

Présidée par Madame Monique Duffar (06 75 76 28 77), l'association Les chats mirandais a cette année mené plusieurs campagnes de stérilisation en partenariat avec la Mairie de Mirande et les vétérinaires

locaux. Au total ce sont plus d'une trentaine de chats qui ont été capturés, identifiés (puce électronique) et stérilisés. L'association est toujours à la recherche de volontaires. La tâche est immense et toute aide sera la bienvenue.





MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE MIRANDE

SANTÉ À PROXIMITÉ, UNE PRIORITÉ



Réunion des Entreprises retenues pour le chantier

Les problèmes de démographie médicale qui touchent aujourd'hui de nombreuses régions avec fort risque d'amplification dans les années à venir n'épargnent pas MIRANDE et son territoire. C'est ainsi que l'ARS (Agence Régionale de Santé) classait par arrêté, dès 2012, la commune en zone prioritaire déficitaire.

La situation s'est depuis considérablement dégradée avec le départ en retraite ces derniers

mois de deux médecins supplémentaires sans qu'ils ne trouvent de successeurs.

Alors qu'il y a eu jusqu'à huit médecins sur Mirande, il n'en reste actuellement que quatre.

Dans ce contexte, grâce à l'initiative du Docteur Patrick FANTON et avec l'aide totale de Madame de RIBIER, ancienne Sous-Préfète de MIRANDE, une démarche d'anticipation a permis de faire naître le projet d'une maison de santé pluridisciplinaire, c'est-à-dire regroupant plusieurs disciplines médicales et paramédicales.

La totalité des médecins de Mirande et des professionnels de santé s'est immédiatement investie dans ce projet en formant une association loi 1901 que préside le Dr Yannick MOURAS. Cette association Mirande Médicale travaille à créer un pôle de santé ayant pour objectif une meilleure coordination et prise en charge des patients.

La mairie de Mirande a immédiatement répondu aux sollicitations de professionnels de santé, grâce à la constante implication de M. Claude COUSTAU GUILHOU qui a eu l'idée du site et du Maire de Mirande, Pierre BEAUDRAN, qui a décidé d'être le maître d'œuvre de ce projet.



➔ Maison de santé pluridisciplinaire : de quoi s'agit-il ?

Une maison de santé est bien plus qu'un simple regroupement de médecins.

Elle permet de mutualiser les moyens et les compétences dans un mode d'exercices coordonnés des soins : maintien et amélioration de la qualité de l'offre de soins, approche globale du patient, réponse aux problématiques de notre population (vieillesse, accessibilité aux soins, maintien à domicile, prise en charge de maladies chroniques...).

La Maison de Santé permet aussi une nouvelle organisation du travail : amélioration des conditions de travail, optimisation du temps de travail...ce qui permettra à terme de favoriser l'installation de jeunes praticiens et l'accueil d'étudiants en formation.

➔ Une adhésion immédiate de près de 100% des professionnels de santé du territoire

La Maison de Santé est une structure pluri-professionnelle regroupant 4 médecins généralistes, 1 dentiste, 15 infirmiers(ères), 2 orthophonistes, 1 psychomotricienne, 1 podologue, 4 Kinésithérapeutes et 1 sage-femme. Les médecins se regroupent en intégrant leurs secrétaires actuelles pour la gestion

médico-administrative de leur activité.

Il n'est pas exclu que des spécialistes puissent intervenir ponctuellement. De plus, les nouvelles techniques d'examen à distance pourront trouver dans ces locaux des possibilités de développement.

➔ Un budget maîtrisé

Inquiéter nos concitoyens, d'autant que certaines informations totalement erronées voire mensongères, laissent penser que les mirandais et leurs impôts seraient mis à contribution pour la totalité du projet. Qu'en est-il exactement ? Sur deux millions, la moitié sera financée par diverses subventions, puis de ce montant sera déduit ce qui, dans la rénovation du bâtiment, ne concerne pas strictement la Maison Médicale (une partie de la rénovation de façade, le bâtiment des archives pour les impôts etc...). Le reste sera financé par les professionnels de santé. La mairie sollicitera un emprunt et la SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) qui regroupera tous les professionnels de santé, paiera un loyer qui correspondra au remboursement de l'emprunt sur la part qui concernera les professionnels de santé. Bien évidemment, il restera une petite part à la mairie mais pour un pourcentage très faible en regard de l'ampleur du projet.

Le budget initialement prévu a été sensiblement revu à la baisse grâce à des négociations serrées avec les entreprises (- 100 000 euros).

La réalisation de la Maison de Santé se fait avec le concours d'entreprises gersoises ou en cours d'implantation dans le département.

➔ 3 ans, c'est un projet qui va « bon train » !

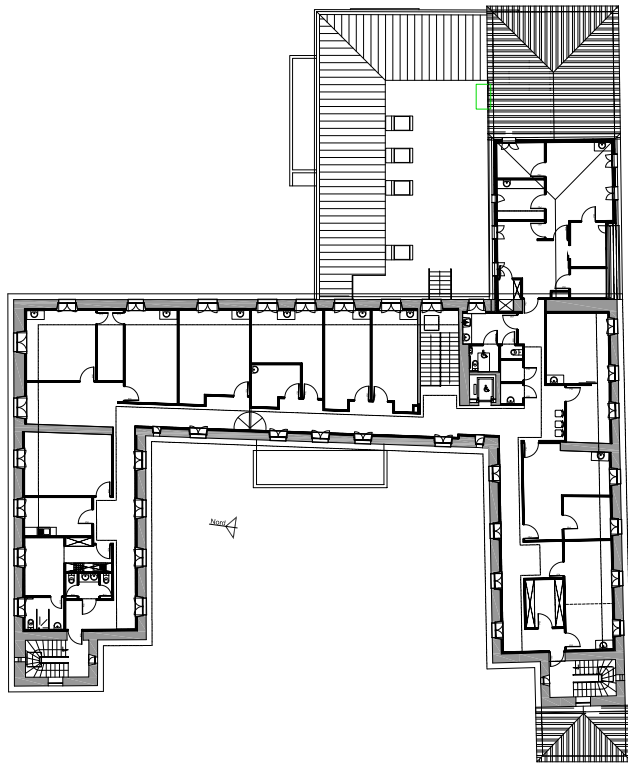
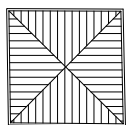
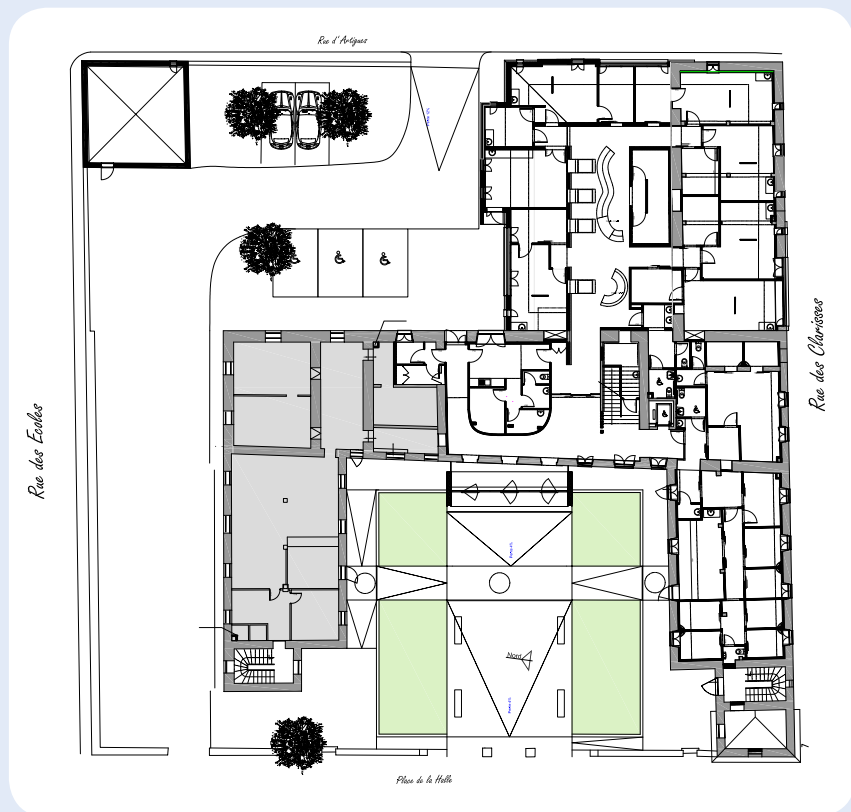
Début de la réflexion	Novembre 2014
Dépôt du dossier à l'ARS	Avril 2015
Concours d'architecte lancé	Avril 2015
Nomination de l'équipe de Maîtrise d'œuvre	Mai 2015
Dépôt du permis de construire	Décembre 2015
Obtention du permis de construire	Février 2016
Consultation des entreprises	Juin 2016
Choix des entreprises	Septembre 2016
Démarrage des travaux	Décembre 2016
Fin des travaux	Décembre 2017
Ouverture au public	janvier 2018

DÉPENSES	PRIX HT
Voirie Réseaux Divers	79 000,00
Demolitions Gros œuvre Maçonnerie	276 143,00
Enduits extérieurs	100 000,00
Charpentes Bois	237 000,00
Etanchéité	22 000,00
Menuiseries extérieures Aluminium	59 000,00
Menuiseries Extérieures Bois	82 000,00
Menuiserie Intérieure Bois	90 147,30
Doublage Cloisons sèches-Faux Plafonds	195 000,00
Revetement sols pierre	34 200,00
Revetements sols souples	57 500,00
Peinture	77 000,00
Ascenseur	2 000,00
Electricité	189 000,00
Ventilation-Plomberie	280 800,00
Serrurerie	53 465,20
Frais de maîtrise d'œuvre	179 082,00
TOTAL DÉPENSES	2 013 337,50
RECETTES	
FNADT	100 000,00
DETR	500 000,00
Région	110 000,00
Conseil Départemental	150 000,00
Communauté communes Cœur Astarac	40 000,00
Leader	100 000,00
TOTAL RECETTES	1 000 000,00

La différence étant la part à charge de la Commune : 1 013 337,50 euros qui fera l'objet de l'emprunt remboursé « en partie » par les loyers que paieront les professionnels de santé

➔ Rez-de-chaussée :

- 6 cabinets médicaux de 25 m² chacun
- 6 salles d'attente
- 1 accueil de 30 m² pour deux secrétaires
- 1 salle d'archives attenante à l'accueil de 20 m²
- 1 salle d'urgence de 15 m²
- 2 cabinets de kinésithérapeute de 150 m²



➔ Au 1^{er} étage :

- 1 cabinet dentaire de 70 m²
- 2 cabinets d'orthophonistes de 25 m²
- 1 salle de stockage de 15 m²
- 4 cabinets d'infirmières de 20 m²
- 1 cabinet de soins pour podologue
- 2 salles d'attente de 20 m²
- 1 bureau polyvalent de 20 m²
- 1 salle de réunion avec kitchenette de 25 m²
- 1 studio avec 2 chambres de 30 m²
- 2 salles d'attente « infirmières » de 15 m²
- 1 cabinet de psychomotricienne de 40 m².

En conclusion, ce projet est majeur pour notre commune. Il est indispensable pour revenir à terme à une plus forte densité de médecins nécessaires à la santé de notre territoire. Il va permettre un travail en harmonie entre les professionnels de santé dans l'intérêt des patients. Cette maison de santé sera dotée d'un système informatique interactif qui permettra à chacun d'avoir accès aux dossiers médicaux, après que les patients l'aient autorisé bien évidemment afin que chaque intervenant puisse connaître les allergies, les contre-indications, les antécédents de son patient. Il y aura des réunions entre les professionnels pour discuter des cas les plus difficiles. **Cette maison est sans doute une des réalisations les plus importantes qu'a connue Mirande ces dernières années et la Mairie de Mirande et son Maire, Pierre BEAUDRAN sont fiers d'en être les maîtres d'œuvre.**

Country In Mirande Inauguration



Son & Lumières fêtes du 15 août



Kiosq'N Rock Inauguration



Mirande Ville Festive



Fête Folklorique

Les Arts en Gascogne



Country In Mirande concert



150 ans de l'Orgue, M. Raupp (facteur d'orgues) et les enfants du groupe Elie Duffort

Rentrée scolaire, Classe CM2 de la directrice du Groupe Elie Duffort



Cérémonie du 11 novembre hommage aux poilus



Exposition sur d'Artagnan présentée par le conservateur départemental M. HUE

Kiosq'N Rock Remise prix concours



Inauguration de la stèle en hommage aux Harkis



Concours de Citrouille les gagnants d'Halloween



Marche contre la Maladie d'Alzheimer



**Trophée des associations
Prix spécial : Geneviève SELLAN**



Fête du sport, course garçons de café



Le Grand Dessin de la Médiathèque avec Albertine



**Mme la Sous préfète, M. le Maire et
le Directeur de la CPAM**



**Téléthon Mirande 2016 :
4 637,05euros (+ 5,48%)**



ACTIONS SOCIALES & SOLIDARITÉ

➔ LA VILLE DE MIRANDE AIDE LES MÉNAGES À ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

La résidence Lamaguère offre 12 appartements avenue Campardon à proximité de la Gendarmerie.

Le conseil municipal a pris la décision de vendre ces appartements après rénovation des parties communes (toiture entièrement refaite, façades, cages d'escalier, voirie, parkings, clôture). Chaque appartement dispose de deux places de parking et d'une cave.

Le prix de vente, a été fixé à 47 000 euros pour les T3 (57m2) et 55.000 euros pour les T3 bis (67m2).

Une offre volontairement calculée au plus juste pour favoriser l'accès à la propriété.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Cette offre est soumise à conditions. Le candidat doit être primo-accédant, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale dans les deux dernières années, Il ne peut être vendu au maximum que 2 logements contigus par acheteur.

SI VOUS REMPLISSEZ CES CONDITIONS, demandez et retournez l'imprimé de réservation par mail à comptabilité@mairiedemirande.fr

Les candidats acquéreurs seront classés par ordre de réception de l'imprimé de réservation.

Pour plus d'information, contactez la mairie de Mirande au 05 62 66 52 87.



ENVIRONNEMENT & TRAVAUX

■ **La chapelle Valentées** a été rénovée. Le mur longeant son accès a été reconstruit et enduit à la chaux ainsi que les murs d'enceinte. La voie d'accès a été re goudronnée et un cache container permet une collecte plus aisée.

■ **Le cimetière de Mirande** a été équipé de quatre cache containers et d'une nouvelle fontaine. Le mur d'enceinte de l'entrée principale et l'allée ont été rénovés.

■ **Le service voirie des services techniques** a réalisé d'importants travaux d'entretien des chaussées communales avec le point à temps. Une portion de trottoir située Boulevard des Cordeliers est en cours de rénovation permettant un cheminement plus aisé et des places de parking refaites. Les passages piétons seront recréés aux normes handicapés.

■ **La conduite d'arrosage** du terrain d'honneur de rugby a été renforcée. Cela réduit le nombre de passage d'enrouleur d'irrigation et permet d'avoir son propre compteur pour une gestion appliquée. Ces travaux ont été exécutés par les services techniques en coopération avec le Sideau.

■ **L'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS)** et la salle Valentées ont vu leur devant de porte rénové. Cailloux d'Aurignac posés sur un géotextile, qui élimine ainsi le désherbage permettant aussi la rénovation du réseau d'assainissement et pluvial des bâtiments.

■ **Dans le bâtiment de la Mairie**, trois bureaux sont en cours de restauration. L'électricité et l'informatique ont été refaits, la pose de faux plafonds permet un meilleur éclairage et surtout de réduire le volume à chauffer. Les parquets en chêne ont été poncés pour être ensuite vitrifiés dans leur aspect naturel.

■ **Assainissement** : Les boues traitées dans les bassins de séchage écologique dont la mairie s'est dotée il y a 7 ans ont été évacuées pour la première fois sur 2 bassins par un prestataire agréé. Cette opération devra être renouvelée l'an prochain sur de nouveaux bassins. Le poste de relevage qui accueille les eaux

usées du quartier du collège a été refait à neuf. Le système d'aération de la station s'est vu doté d'hydro-éjecteurs à la place des turbines : ce nouveau dispositif est moins énergivore.

■ **Rond Point du Hameau des Harkis** : une nouvelle dénomination sur le cadastre.

Le 25 septembre dernier, en présence de nombreuses personnalités, le maire, Pierre Beaudran a dévoilé la plaque du rond-point du Hameau des Harkis.

La nouvelle dénomination du rond-point prend désormais un caractère hautement symbolique. Elle commémore le Hameau des Harkis et rappelle une fois encore la tradition d'accueil de la ville de Mirande, qui avait reçu en 1962, 25 familles victimes de la Guerre d'Algérie.

Le Hameau, inauguré en juillet 1963, était constitué de maisonnettes (une par famille) de couleur claire, juxtaposées et jumelées le long de la voie ferrée désaffectée, l'actuel Boulevard du Caneron.

C'est désormais un véritable chemin de mémoire qui s'ouvre à nous du rond-point du Hameau des Harkis jusqu'à la stèle et au panneau inaugurés le même jour en présence de personnalités mais aussi de nombreux mirandais venus se souvenir.



VIE ASSOCIATIVE

➔ OUEST ROX

Depuis octobre 2015, une nouvelle association s'investit dans la vie mirandaise et commence à se faire connaître des habitants.

Trois artistes venus d'ailleurs ont choisi de s'installer en Astarac. Ils ont créé l'association Ouest Rox dont le but principal est d'aider la culture et les artistes locaux à se développer.

Pour Ouest Rox, plus les arts se croisent et se rencontrent, plus chacun a de chance d'y trouver son bonheur.

Dans un esprit ouvert, convivial, Ouest Rox propose des événements publics où diverses expressions artistiques se partagent le même programme. Respectueuse de la grande tradition gastronomique locale, l'association tient aussi à restaurer son public avec de bons produits.

Le 30 juillet, Ouest Rox lançait sa première Fête du Lac sur la base de loisirs, avec un jeu de l'oie géant, des animations créatives et des activités de plein air. Une « soirée DJ » animée par Dr What's On clôturait la journée avec un repas réunionnais et des assiettes gasconnes à la salle A. Beaudran.

L'été prochain, la Fête du Lac 2e édition est un véritable défi pour l'association, qui souhaite développer des partenariats pour étoffer le programme.

Un premier partenariat avec l'Office Mirandais d'Animation, a eu lieu pour l'organisation des festivités d'Halloween. Le bilan est encourageant.

Déco d'enfer, théâtre, danse, musique et une projection en plein air au cœur de la fête, ont reçu de bonnes réactions du public, la joie des enfants et l'implication des parents, l'association espère renouveler l'expérience.

C'est grâce à un soutien municipal conséquent (prêt de salle, mise à disposition d'équipement, aide du service technique), que l'association a pu réaliser ses premiers événements et notamment un atelier de théâtre hebdomadaire : Graines de Jeu animé par la présidente, Tatiana Néraud, diplômée en musique, cinéma et philosophie.

Depuis septembre, Tatiana intervient à l'école primaire Élie Duffort sur le Temps d'Activité Périscolaire. Elle propose aux enfants de monter divers projets pendant



l'année, dont le sketch en collaboration avec des lycéens d'Alain Fournier pour Halloween, et des petites histoires contées et mimées pour Noël.

Le 21 décembre, en accord avec l'Association des Commerçants et des Artisans de l'Astarac, Ouest Rox organise La Veillée des Lutins sous la halle à partir de 15h. Le spectacle des écoliers sera suivi de la projection sur grand écran d'un petit film de Noël. Gratuit et ouvert à tous, c'est une belle occasion de passer un moment convivial avant le réveillon.

Les membres d'Ouest Rox ont donc à cœur d'intégrer les jeunes à la vie culturelle mirandaise, en proposant des activités qui leur plaisent.

En travaillant avec les établissements scolaires, l'association encourage le dynamisme culturel des jeunes grâce à des projets passerelles entre les écoles et la ville.

À son niveau, l'association aide le développement des espaces d'expression et de loisirs adaptés à la jeunesse.

Ouest Rox trouve progressivement des solutions financières pour mettre en œuvre ces différents projets. Elle espère qu'un soutien croissant des Mirandais pérennisera ses actions et que ses événements seront appréciés et suivis par le plus grand nombre. Ainsi rencontres, échanges et bons moments seront au rendez-vous.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact : ouestrox@gmail.com - 06 63 84 59 57

➔ COMME L'OISEAU

Création de l'association COMME L'OISEAU, dont le but est le partage des connaissances pour le bien-être et l'accompagnement au développement personnel.

Renseignements : 06 37 79 92 52 / comme.loiseau.cosy@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

➔ PARTONS EN VOYAGE

PARTONS EN VOYAGE est une association mirandaise ouverte à tous. Sa vocation consiste à élaborer un programme de voyages sur mesure, de le soumettre



à des voyagistes professionnels et d'assurer une négociation de prix optimisée.

Aussi, si les itinéraires sélectionnés favorisent la découverte des sites culturels incontournables, ils préservent également des temps de rencontre avec les peuples au sein de provinces parfois moins touristiques, pour une découverte authentique du pays.

Enfin, nous privilégions une approche « clé en main » qui garantisse le confort et la sérénité de chacun au sein du groupe : la prise en charge des voyageurs s'effectue au départ de Mirande et nous disposons de guides francophones tout au long du séjour.

Nous avons à notre actif : La Jordanie, le Vietnam, les Pouilles (Italie), Moscou Saint Petersburg, la Toscane, New York, le Portugal, la Birmanie. Nous proposerons très bientôt l'Inde du Sud en mettant l'accent sur le Kerala. Renseignement au : 05.62.60.85.65 ou 06.16.61.69.81. La Présidente Maryse CINQ FRAIS

➔ 2^{ÈME} ÉDITION : NUIT DES TROPHÉES 2016

Après une journée réussie de la fête du sport et des associations Pierre Beaudran, J-François Darroux et les élus mirandais ont remis les prix, selon les catégories :

■ Sportif « Jeune » : **Jeanne PECOT**, lycéenne, membre du club de **Canoe Kayak** depuis 3 ans, sélectionnée en championnat de France N3.

■ Equipe « Jeunes » : **Equipe des U17 du Football-club**, Champions de la Coupe du Gers pour la deuxième année consécutive, une équipe jeune entraînée par Joël RUMEAU, Patrick DELPECH et Pascal ROUSSEL.

■ Arbitre : **Mathieu ASTUGUES du Football-club**, né en 1999, arbitre depuis l'âge minimum légal, (14 ans), souvent choisi pour arbitrer au niveau régional

■ Sportif « Adulte » : **Guy COMMERES du club de Ball Trap**, Lucky Luke de l'Astarac car il tire plus vite que son ombre, médaillé d'argent au championnat d'Europe 2015, a remporté de nombreux podiums sur des compétitions locales, régionales, nationales et internationales

■ Equipe « Adultes » : **Lionel PELLEGRINO et Damien DAVERAN du club de Pelotari**, 1/2 finalistes en

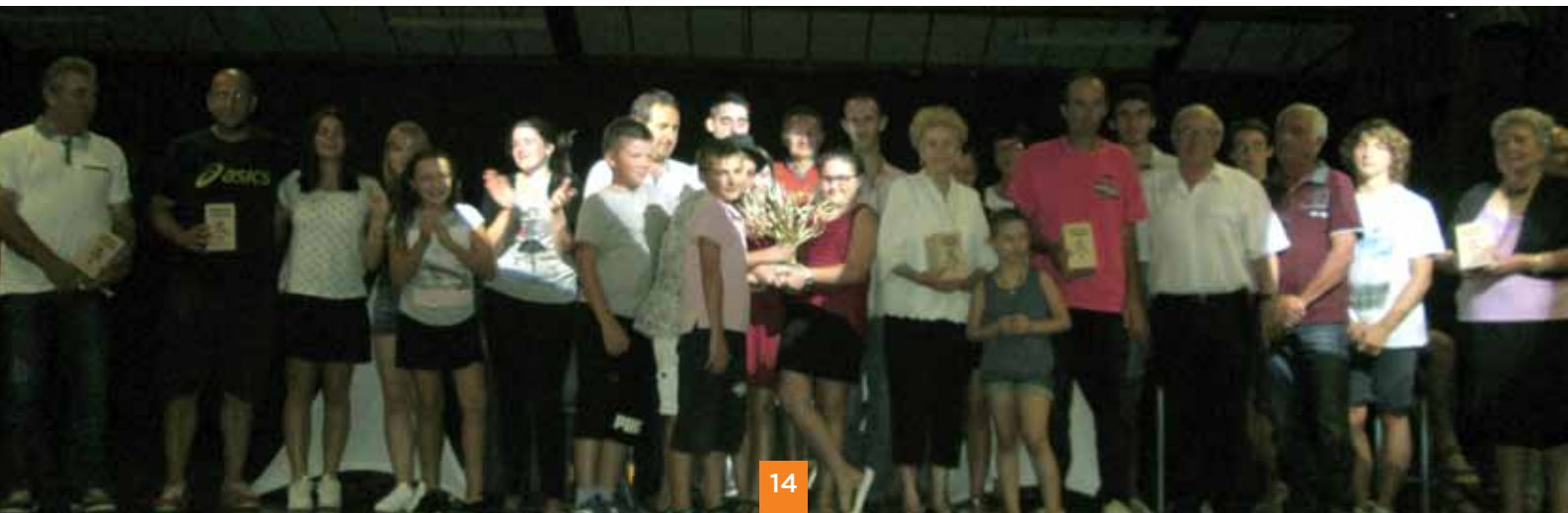
Championnat de France « mur à gauche » en 2015, ils Jouent ensemble depuis 2 saisons et ont participé à l'Open National de Marseille, Trophée Herlax.

■ Dirigeant : **Maria DAURAT du club de Scrabble** : Présidente depuis 2002, compte 24 adhérentes au club et participe à des compétitions nationales

■ Manifestation de l'année : **FLASH BAC du BASKET Club Mirandais**, pour les retrouvailles autour des 35 joueuses et des dirigeants du BAC historique, la présence d'Alain Jardel et Jean-Jacques Cathala, anciens entraîneurs, belle journée organisée dans le « temple » du BAC, le gymnase de la Poudrière

■ Prix spécial : **Geneviève SELLAN**, qui prend sa « retraite de bénévole » après des années consacrées à l'**EABXV** et à de nombreuses autres associations, spécialiste incontournable des repas de joueurs et danseuse émérite de danses gersoises traditionnelles (LOUS MIRANDES).

■ Trophée 2016 : au **Mirande Badminton Club**, présidé par Sébastien Cortade, pour le dynamisme, la participation à la vie de la cité, la formation des jeunes et les résultats.



ÉDUCATION ET JEUNESSE

➔ FÊTE DES ÉCOLES LE 1^{er} JUILLET 2016 :

Un après-midi complet, sur le thème du cirque a été dédié à la fête des deux écoles, organisée par les coopératives scolaires.

Dans un premier temps, toutes les classes ont défilé déguisées, dans les rues mirandaises avant de partager un goûter organisé dans chaque école.



Les enfants de l'**école maternelle** ont alors invité leurs parents à découvrir un spectacle de cirque « surprise ». Equilibristes, dompteurs, clowns et acrobates ont été très applaudis.

En fin de journée, tous les élèves du **groupe scolaire Elie DUFFORT** se sont retrouvés dans la cour de

l'école élémentaire autour de parachutes multicolores afin de présenter une danse apprise en commun lors d'échanges inter-cycles.

La kermesse a alors ouvert ses portes proposant des jeux gratuits adaptés à toutes les tranches d'âge ainsi qu'un atelier cirque orchestré par la troupe « Pré en Bulles » et financé par les deux coopératives scolaires.

La soirée s'est conclue autour d'un sympathique repas « sorti du panier ».

Un grand merci à tous les participants.



➔ SCOLARISATION DES MOINS DE TROIS ANS :

Très attachée à la qualité de l'accueil des enfants les plus jeunes, l'équipe enseignante a depuis de nombreuses années mis en œuvre différents projets favorisant la scolarisation précoce.

Après la création de la « salle de socialisation » à la rentrée 2013, soutenue par la commune qui a alors entrepris les travaux nécessaires et a acheté du mobilier adapté à cette tranche d'âge, les nouveaux programmes 2015 de l'école maternelle ont ouvert de nouvelles perspectives confortant l'équipe dans ses choix.

Un poste d'enseignant à profil spécifique « accueil des moins de trois ans » a été ouvert à l'école, occupé depuis septembre par Madame SILVESTRE Sandrine. Un contrat d'accueil, spécifique à chaque enfant est signé entre les parents et l'école, après plusieurs

rencontres avec l'enseignante.

Egalement une nouvelle organisation de l'espace a été réfléchi et mise en place à la rentrée. Les petits ont désormais un lieu qui leur est complètement dédié, réalisé par les services techniques municipaux. Ils évoluent à la fois dans la salle de socialisation qui est devenue leur salle de classe ainsi que dans le dortoir, petit espace rassurant, consacré le matin à des déplacements moteurs (porteurs). Ils disposent également d'une salle d'arts visuels, de jeux, de la grande salle de motricité et de la bibliothèque. Des activités en petits groupes restreints sont favorisées et l'enseignante est assistée dans la mise en place des ateliers par deux ATSEM, Mesdames CORSET et LAFFITTE tous les matins.

Pour l'équipe enseignante, Mme DUBRULLE

➔ LE CADICHON :

Le centre de loisirs de Cœur d'Astarac en Gascogne organise le traditionnel séjour au ski pour les enfants à partir de 8 ans du 13 au 17 février 2017. L'hébergement se fait à Arreau et la pratique du ski à la station de Peyragudes ! Renseignements et inscriptions au 05.62.66.95.86.

➔ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MIRANDAIS

Ils accueillent cette année 1 369 élèves : 386 au lycée Alain-Fournier, 306 au lycée agricole, 293 au collège de l'Astarac, 145 à l'école Notre-Dame, 149 à l'école primaire et 90 à l'école maternelle.

L'école publique accueille de nouvelles enseignantes : en maternelle, Sandrine Silvestre, la toute petite section (à partir de 2 ans) et petite section (à partir de 3 ans) ; à l'école élémentaire : Sylvie Dufranc, titulaire de la classe Ulis (intégration scolaire), Marie-Claire Aurensan, Sandra Vincent et Dominique Gourdon.

Le lycée agricole a organisé sa rentrée sur deux jours d'intégration afin de faire découvrir ses divers sites : le lycée sur les hauteurs de Valentées, où se trouvent les

ateliers lait, volailles grasses, de transformation ; le lieu-dit Sarniguet, à 3 kilomètres du lycée où se trouvent les troupeaux porcins et bovins. Cette intégration est à la fois sérieuse et ludique. Les élèves répartis aléatoirement participent à de nombreuses activités, trail d'orientation, jeux de découverte, kayak, grillades.

Le collège de l'Astarac, fait l'objet d'une réhabilitation des locaux engagée par le conseil départemental à hauteur de 1,50 M€. Les travaux devraient durer 2 ans. Pour une sécurité optimale la direction et la police municipale encouragent les familles à déposer les collégiens sur le parking de la salle A Beaudran afin qu'ils empruntent l'accès piétonnier les menant directement au coeur de l'établissement.

➔ SORTIE DES ARTISTES EN HERBE

Une exposition de peinture colorée, des enfants intéressés, des animatrices à l'écoute : voilà le bilan de la sortie scolaire organisée par l'école Notre Dame de Mirande le 3 octobre 2016 au salon des arts de Saint-Martin. Dans le prolongement des apprentissages en arts visuels, les classes de MS/GS, CP et les CM2 ont eu le plaisir de découvrir puis de commenter les diverses œuvres picturales présentes. Le succès était au rendez-vous, d'autant que la maîtresse des MS/GS, Anne Banos avait réalisé elle-même 5 toiles exposées au salon. «C'est maîtresse Anne qui a peint ces toiles, elle est très forte, c'est très joli», Pauline CP. «C'était très intéressant cette visite car les tableaux étaient variés et colorés» Lola CM2 Le réinvestissement en classe permettra-t-il la révélation de futurs artistes ?



➔ LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PRÉVENTION :

La prévention routière fait l'objet d'une traditionnelle semaine d'actions, d'informations via la population. Mirande a été primée ainsi que Jean-Dominique Fournet, l'animateur municipal qui l'organise. Cette année, 2 semaines du 14 au 25 novembre, riches d'actions nombreuses et variées en partenariat avec la gendarmerie nationale, la police municipale, la prévention routière, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les assurances GMF, l'auto-école de l'Astarac, l'auto-école DUTREY, BG SIGNALISATION, et GTB Voyages. Toutes ces actions sont principalement réalisées via les élèves des écoles, collège et lycée mirandais. Des gilets Flashy ont été remis aux écoliers. Un radar pédagogique a été disposé ponctuellement à divers lieux de passages pour visualiser la vitesse des conducteurs, 35 véhicules ont été contrôlés gratuitement sur l'atelier Vision et Lumière puis une reconstitution d'accidents, la mini piste circuits à vélo, contrôle des équipements des collégiens se déplaçant à vélo, rappel de la sécurité dans les autobus ; avec la collaboration de la Direction Départementale des Territoires, une après-midi sur les dangers de la route pour les seniors a été organisée. Un film et un

diaporama ont été projetés suivi d'un débat et une mise en situation réelle. Enfin l'habituelle remise à niveau du code de la route a été assurée à l'auto-école de l'Astarac le 13 décembre et limitée à une trentaine de personnes. Rappelons, comme l'a souligné la Préfecture, que la ville de Mirande, est la seule ville du département à s'occuper aussi activement de la sécurité de ses habitants.

Bravo et merci à tous les acteurs.



LIBRE EXPRESSION DES CONSEILLERS

➔ «MIRANDE POUR TOUTES ET TOUS»

Nos services au public en danger
Les zones très rurales sont les plus touchées par le recul des services au public. Mirande a vu disparaître ces dernières années le tribunal, les bureaux d'EDF, les permanences CAF- CPAM, des lits à l'hôpital ... Cela s'ajoute à la perte de postes d'enseignants, gendarmes, hospitaliers, postiers, agents des impôts et de l'équipement. Au-delà, les délais de rdv avec les médecins, les dentistes s'allongent. Une pharmacie vient de fermer. La relation de l'usager avec les services au public se complique avec la généralisation des centres d'appels et de l'outil informatique (taper 1, 2, 3- bip- toutes les lignes sont occupées). Cela accroît le sentiment général d'abandon du monde rural. Nous nous opposons à cette logique d'état qui déshumanise, réduit les moyens des services au public et conduit inexorablement à une fuite des activités économiques et des populations. Face à ce tableau, il convient d'innover et de réagir pour ne pas subir. Le point relais des services publics permet de suppléer partiellement l'absence de la CAF et de la CPAM. Nous proposons que les conditions d'accueil soient améliorées et que ce service soit étendu à tous les services publics ayant disparu de Mirande dont celui de Pôle Emploi. La maison de santé est une des solutions à condition qu'elle contribue à attirer plusieurs nouveaux médecins. Ce projet doit s'accompagner d'actions de communication en lien avec le Conseil Départemental. Ensemble, défendons un service public de proximité de qualité et à visage humain.

Pierre WIART,
Rosemonde DAL LAGO,
Eric DESSEZ

➔ «MIRANDE ASTARAC AVENIR»

Au conseil du 6 juin, j'ai déposé une question orale concernant l'organisation d'une journée citoyenne. Je remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal d'y avoir répondu favorablement. Dans le contexte national de terrorisme et de crise économique, d'énormes mobilisations ont suivi ; elles montrent que, partout en France, il y avait un sursaut citoyen salutaire. Localement à Mirande, le concept des journées citoyennes, permettrait de réveiller ce sursaut afin de mieux vivre ensemble. Il permettrait de remédier à l'absence de liens sociaux, à l'isolement, au repli sur soi. Il accroîtrait la cohésion entre les personnes, les associations, créerait une citoyenneté d'acteurs et non de consommateurs, une coresponsabilité et une appropriation des lieux publics. Cette démarche se base sur les valeurs ancestrales de la paysannerie et du monde rural qui sont nôtres : valeurs d'entraide et de partage, économie fondée sur l'épargne et la sobriété, rapport à la nature et au monde ayant le souci de maintenir ce qui est, de le transmettre intact et de le faire fructifier. Le mardi 5 juillet, Stéphanie CHABBERT réunissait les commissions Cadre de vie et Communication sur ce thème. Ont été défini les grandes lignes de cette journée, lancé un comité de pilotage, créé une page sur le site web de la ville à cet effet. Une date a été définie pour la fin mars 2017. J'invite tous les mirandaises et mirandais à se mobiliser autour du conseil municipal et à faire de cette journée une belle fête.

Michel CHANTAL,
Gisèle LUBAS,
Christophe PUGNETTI,

➔ «LISTE D'UNION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX»

Durant cette année, la majorité aura proposé au conseil municipal plusieurs modifications importantes dans la gestion de son patrimoine améliorant sa gestion tout en permettant des avancées sociales notables. C'est ainsi que la signature d'un Bail emphytéotique administratif avec la société BATIMUR (groupe VINCI) a permis à la commune de se désengager momentanément de la charge de plus en plus importante compte tenu de leur vétusté des bâtiments abritant la gendarmerie qui seront entièrement rénovés par ladite société et permettront à la commune de bénéficier d'une trésorerie de l'ordre de 1 420 000 euros répartis sur 6 ans. Cette opération a permis aussi de récupérer 12 logements communaux qui seront vendus à des prix très intéressants à des primo accédants leur permettant ainsi de se constituer un patrimoine dans d'excellentes conditions et de se fixer sur notre commune. La vente à la Société HLM Le Toit familial de Gascogne pour la somme de 400 000 euros du bail emphytéotique du lotissement Cantepredrix permettra également aux locataires actuels d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions. Le CCAS (bureau d'aide sociale) gestionnaire de la résidence de LEZIAN s'est porté acquéreur du bail emphytéotique auprès de la Société HLM Le Toit familial de Gascogne pour la somme de 640 000 euros, permettant au CCAS de devenir propriétaire de la résidence et ce pour une gestion à moindre coût de cette structure et pour le bien de tous les résidents. Toutes ces opérations sont un gage de la bonne et saine gestion du patrimoine important de notre commune et vont permettre des avancées substantielles du point de vue social. La création de la Maison de santé pluridisciplinaire est aussi une réalisation d'une importance majeure pour l'avenir de la protection santé de notre territoire.

Pierre BEAUDRAN, Patrick FANTON, Marie-Brigitte DOUAT, Jean-François DARROUX, Marie-Christine LACOSTE, Guy FORMENT, Stéphanie CHABBERT, Claude COUSTAU-GUILHOU, Colette PICCIN, Françoise DEGERS, Jean-Michel LOUMAGNE, Didier LAVOT, Gérard FORGUES, Michel CORTADE, Véronique LASSERRE-GROSJEAN, Sylvie ABADIE, Franck BARBARA, Karine REGIS, Pierre LARAN, Céline ORTHOLAN, Cécile ESQUIROL.

ÉTAT CIVIL

Décès

01/06/2016	M. Guy HEURTEBISE	28/08/2016	M. André GOURDON
11/06/2016	M. Hervé BERTHÉ	08/09/2016	M. Michel GLEVAREC
13/06/2016	M. Jean-Pierre PREVOST	12/09/2016	M. Guy DAZET
16/06/2016	Mme Simone DASTUGUES Vve DUFFOUR	14/09/2016	M. Elie GARBAY
14/06/2016	Mme Pâquerette TOURNAN	20/09/2016	M. Didier DESERVILLE
24/06/2016	Mme Suzanne DANGAYS Epse DUFFOUR	17/09/2016	M. Guy FERRAN
25/06/2016	Mme Concetta LONDÉRO Vve PAGES	27/09/2016	M. Jean MOUTON
26/06/2016	M. Robert SEICHAN	04/10/2016	Mme Josiane GIACOMASSO Vve GRANDVOINNET
27/06/2016	M. Miguel PAGAN	03/10/2016	M. Léon CIEUTAT
10/07/2016	M. André CAPDECOSME	12/10/2016	Mme Linette SARNIGUET Vve FICHOU
12/07/2016	Mme Josette CÉNAC Vve TROYES	11/10/2016	M. Gérard ESCUDÉ
15/07/2016	Mme Martine PELEAU Epse ABADIE	16/10/2016	Mme Henriette LACAVE Vve LOUMAGNE
21/07/2016	Mme Sinflorosa RÉGALADO MATÉOS Vve AGUILAR ESCALA	22/10/2016	Mme Lucienne SAINT-CRIQ Vve DUFFARD
25/07/2016	Mme Paule PASSEMAN Vve CAZES	21/10/2016	Mme Claudine STRUYVE Vve ESPINASSE
24/07/2016	M. Marcel BARTHE	23/10/2016	M. Jacques PLOT
03/08/2016	M. Joseph ALINE	30/10/2016	Mme Aline ADER Vve DUBERTRAND
31/07/2016	M. Pierre BIANNE	29/10/2016	Mme Marie-Jeanne MAURAN Vve MONTÉGUT
25/08/2016	M. Yvan GOURGUES	10/11/2016	Mme Ginette SANCHEZ Vve BERTIN
24/08/2016	M. Peter WILLIAMS		

Mariages

18/06/2016	M. Grégory ESPENAN et Mme Katia ESCOBAR	02/07/2016	M. Franck PAILLOT et Mme Sabrina FIEVET
		24/09/2016	M. David TANCRAVY et Mme Sarah TOUVRAY

Naissances

21/06/2016	FARRUGIA Maxime	06/09/2016	GENSAC Iyad
05/07/2016	MARSEILLE Roxane	13/10/2016	BOUBÉE ALINE Manon
29/07/2016	ESTRADA DAREAU Licia	26/10/2016	LECUYER MARTIN Rayane
05/08/2016	BROSSET Swann	09/11/2016	LE THILY ANTONIO Lenny
14/08/2016	BAZILE Mélina	15/11/2016	DUTERTE Aelia
29/08/2016	BAUCHE Layanna		

SOUVENIRS

Gérard Marcadet Mirande 1965



Hommage à un abbé exceptionnel qui nous a récemment quittés.

S'il est un abbé qui a laissé un souvenir particulier aux jeunes de Mirande du milieu des 30 glorieuses c'est bien durant 10 années le vicaire Marcadet.

Moderne, entreprenant,

toujours à l'écoute et prêt à donner son concours ou diriger les projets les plus audacieux. Souriant optimiste, précis, son érudition lui permettait d'aborder tous les sujets spirituels ou temporels. Il a marqué toute une génération qui lui doit d'avoir évité bien des écueils et trouvé des voies éclairées.

C'est donc avec émotion et plaisir que les mirandais l'ont retrouvé curé cette fois et toujours aussi chaleureux. Tous se souviennent de celui qui connaissait si bien les écritures et qui, par ses conseils et sa profondeur religieuse, répondait aux attentes de chacun.



Henriette LACAVE est née à VIDOU dans les Hautes-Pyrénées le 21 mai 1926.

Elle a eu une sœur et deux frères. Elle a obtenu brillamment son certificat d'étude mais ses parents ont arrêté ses études, malgré l'insistance de l'instituteur.

La propriété étant trop petite pour faire vivre ce petit monde,

les parents ont alors acheté en 1940 une propriété de 40 hectares à Valentées. Pendant la guerre, ils ont caché une famille juive, ce qui lui valut d'être médaillée des JUSTES.

Puis, Henriette rencontra Marcel LOUMAGNE. Ils eurent deux enfants, Marie-Madeleine et Jean-Michel. Devenue femme d'artisan, elle a su gérer son temps (entreprise, enfants). Très croyante, elle fit le catéchisme pendant une quinzaine d'années et fit également partie de l'équipe du ROZAIRE. Veuve bien trop tôt, à 53 ans, grâce à son très fort caractère et ses enfants proches, elle est restée dynamique. A 75 ans elle apprenait à se servir d'un ordinateur et l'espagnol. A 85 ans, sans aucune pression, elle décidait de ne plus venir au bureau de l'entreprise et d'arrêter de conduire. Renouvelons tout notre soutien à ses deux enfants, ses 5 petites filles et 3 arrière-petits enfants, qui ne l'oublieront jamais et qui lui disent « MERCI POUR TOUT CE QUE TU AS FAIT ».

CULTURE ET PATRIMOINE

➔ 2016 UN JUMELAGE PLUS ACTIF QUE JAMAIS !

50 ans de jumelage et toujours un même enthousiasme pour nos échanges européens !

Au-delà des voyages dans les villes amies et des découvertes touristiques, les activités de jumelage sont l'occasion de rencontrer, d'apprendre, d'échanger, de partager des expériences, des savoir-faire.

Le jumelage se réalise autant dans le domaine économique, dans la culture, le sport... pluridisciplinaire, il concerne toute la population permettant à chacun de participer à partir de son environnement habituel (familial, scolaire, associatif, professionnel...) sans prérequis particulier.

2016 a été marqué par les festivités du 50ème anniversaire de notre jumelage à TUBIZE, moment rempli d'émotion et d'amitié. Plus d'une cinquantaine de Mirandais ont fait le déplacement à TUBIZE pour y retrouver nos amis belges qui avaient tout mis en œuvre pour

que l'évènement soit inoubliable ! Cet hommage aux pionniers de ce rapprochement européen est aussi l'occasion d'ouvrir une voie nouvelle aux générations futures qui feront l'Europe de demain.

2016 a permis d'honorer les traditionnelles Fêtes de l'Europe dans nos villes jumelles : une occasion de sensibiliser la jeunesse à la devise de l'Union Européenne : « Unie dans la diversité ».

2016 ce fut aussi des échanges fructueux entre les collèges de MIRANDE et de L'ELIANA ; les EUROSTAGES à TUBIZE, expérience professionnelle riche en enseignement pour des lycéens mirandais ; les marchés de Noël à TUBIZE et à KORNTAL-MÜNCHINGEN, où nos produits locaux ont un succès garanti !

Enfin au mois d'Octobre, les réunions de travail à TUBIZE avec KORNTAL-MÜNCHINGEN et à L'ELIANA avec SAN MAURO TORINESE ont permis d'établir le

programme des échanges 2016-2017.

Nos hôtes espagnols ont profité de cette rencontre pour fêter avec convivialité le 25ème anniversaire de notre jumelage.

En 2017, diverses activités sont programmées aux niveaux scolaire (collège, lycée) et associatif.

Le jumelage vous intéresse ? Contacter le Comité de Jumelage au 05 62 66 87 22 pour toute information pratique. Vive l'Europe !



Pierre Beaudran reçu par Salvador Torrent Català, maire de l'Eliana lors des 25 ans de jumelage entre les deux villes

➔ JOURNÉES DU PATRIMOINE : VISITE INSOLITE DE L'ÉGLISE

Mettre en avant la souscription pour les travaux du clocher et de la toiture, offrir à portée de main les éléments symboliques et décoratifs que sont le coq, la lune et les étoiles normalement perchés à 45 m et



proposer un point de vue exceptionnel sur Mirande depuis la terrasse Est, tels étaient les objectifs de ces 2 après-midi portes-ouvertes à l'église.

225 personnes sont venues de toute la région pour gravir la centaine de marches qui mènent à la terrasse, au pied de la grande rosace du chœur. Un petit effort, parfois plus important pour certains, mais tous récompensés de découvrir avec bonheur Mirande et les alentours, puis le travail des bâtisseurs de cathédrales, les détails des vitraux ...

Une façon de porter « un autre regard » sur un patrimoine à sauvegarder.

La souscription de la Fondation du Patrimoine en partenariat avec l'association du Renouveau de la Bastide et la Mairie a recueilli à ce jour 22 400 €. Merci à tous les donateurs.

➔ L'ORGUE MAGEN DE MIRANDE 150 ANS ET EN GRANDE FORME !

Intact et en grande forme, son esthétique a toujours été pleinement respectée et l'ensemble de ses composantes d'origine sont à ce jour préservées.

Inauguré en octobre 1866, les 150 ans de l'orgue Magen de l'église Sainte Marie de Mirande, ont été dignement fêtés.

Un programme complet mêlant, histoire, pédagogie, artisanat et musique a été concocté par la municipalité, la société Philharmonique de Mirande, le Renouveau de la Bastide, et le Photo-vidéo Club Mirandais.

Un beau succès pour son anniversaire : cinq cents personnes sont venues assister aux concerts de Baptiste-Florian MARLE-OUVREARD et de Jean-Christophe REVEL accompagné des cuivres du Quintette Aëris, suivi d'un partage amical et musical vivement apprécié sur le parvis de l'église.

Placé en « tribune », l'orgue est un instrument complexe et mystérieux. Pour cette raison Monsieur Bernard Raupp, cheville ouvrière de ces festivités a

également animé un atelier découverte auprès des scolaires.

L'exposition sur l'orgue, documentée et gratuite, est encore ouverte au musée jusqu'au 31 décembre 2016.



MIRANDE

Fêtes de Noël 2016 & Mois Commercial

du 25 novembre au 25 décembre
GAGNEZ un parcours gourmand
au travers «des Tables du Gers»
et 1000€ de bons d'achat



NOUVEAUTÉ

COURSE DE TROTINETTES
avec
L'ACAA-RAVANE
NOMBREUX KDOS

PATINOIRE

140m²

BALADE EN PETIT TRAIN GRATUITE
MARCHE DE NOËL
PARADE DE PELUCHES GÉANTES
FÊTE FORAINE
BALADE EN PONEY
ANIMATIONS

17

Décembre
SOIRÉE PERCHÉE
Place d'Astarac



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

SPECTACLE POUR ENFANTS

Mardi 20 décembre, à 15h: Salle André Beaudran.

Spéctacle «Le bûcheron et le chaperon». Entrée et goûter offerts par la Mairie.

À LA MÉDIATHÈQUE (animations gratuites)

Mercredi 21 décembre à 18h:

Contes avec Véronique pour petits et grands.

Jeudi 29 décembre à 16h: Les Histoires à voix haute.

NOËL AU CINÉMA

Mercredi 21 décembre à 15h: Star Wars Rogue One

Vendredi 23 décembre à 15h: Monsters Cars

Mardi 27 décembre à 15h: Norm

Vendredi 30 décembre à 15h: Vaiana

REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

Samedi 31 décembre de 20h30 à 5h,

Salle André Beaudran par le Comité des fêtes.

Réservation: 05.62.66.68.10 ou 05.62.66.86.09

